CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3884** **VALABLE JUSQU'AU** **13/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTELNAUDARY 2000 B 1220
Siret : 422 776 161 00016
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 43775I
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64542807

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64542807
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : VIOLA FRERES ET FILS

12 RUE DU BARRY
11270 LA CASSAIGNE

Téléphone : 06 88 95 30 96 **Fax :**
Portable : 0688953096
Responsabilité légale :
VIOLA BRUNO CO-GÉRANT / VIOLA FRANCK CO-GÉRANT

Site Internet :
E-mail : violafreresetfils@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 517 434 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	06/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	6	06/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 11:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.